

France-Perpignan: Mail delivery services

OJ S 57/2016 22/03/2016

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général Pyrénées-Orientales

Postal address: 24 quai Sadi Carnot, BP 906

Town: Perpignan

Postal code: 66906

Country: France

For the attention of: Mme Malherbe Hermeline

E-mail: service.marches@cg66.fr

Telephone: +33 468858192

Fax: +33 468356561

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.ledepartement66.fr>Address of the buyer profile: <https://marches.cg66.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Département des Pyrénées-Orientales — service des marchés publics

Postal address: 150 avenue de Milan — MI Saint-Charles — BP 906

Town: Perpignan

Postal code: 66906

E-mail: service.marches@cd66.fr

Fax: +33 468356561

Internet address: <https://marches.cg66.fr/?page=entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=4148&orgAcronyme=t5y](https://marches.cg66.fr/?page=entreprise)**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Département des Pyrénées-Orientales — cabinet de la présidence — direction de la communication

Postal address: 24 quai Sadi Carnot — BP 906

Town: Perpignan

Postal code: 66906

Internet address: <https://marches.cg66.fr/?page=entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=4220&orgAcronyme=t5y](https://marches.cg66.fr/?page=entreprise)**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Département des Pyrénées-Orientales — service des marchés publics

Postal address: 150 avenue de Milan — MI Saint-Charles — BP 906

Town: Perpignan

Postal code: 66906

E-mail: service.marches@cd66.fr

Telephone: +33 468858191

Fax: +33 468356561

Internet address: <https://marches.cg66.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=4148&orgAcronyme=t5y>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Distribution de documents institutionnels dans l'ensemble des boîtes aux lettres du département des Pyrénées-Orientales.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 4: Transport of mail by land [3] and by air

Main site or place of performance: 66 000 département des Pyrénées-Orientales.

NUTS code FR815 Pyrénées-Orientales

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Distribution de documents institutionnels dans l'ensemble des boîtes aux lettres du département des Pyrénées-Orientales.

II.1.6. CPV code(s)

64121100 Mail delivery services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3ème alinéa et 57 à 59 du code des marchés publics.

Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande (accord-cadre au sens du droit européen) avec un

montant maximum annuel de 160 000 EUR HT et un seul opérateur.
Le montant maximum est identique pour chaque période de reconduction.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: conformément aux articles 86 à 111 du CMP et plus précisément, selon les stipulations du CCAP:

1. Financement:

- budget départemental principal: chapitre 011,
- ressources propres.

2. Paiement:

- par mandat administratif, dans le délai réglementaire global de 30 jours maximum,
- acomptes prévus (article 10 du CCAP),
- forme du prix: prix unitaires révisables,
- possibilité de nantir ou de céder le marché,
- garanties financières: aucune clause de garantie financière ne sera appliquée,
- avance possible de 5 % par bon de commande (article 8.1 du CCAP), sous réserve de la constitution d'une garantie à première demande de 100 % du montant de l'avance exigée pour versement.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail,
- lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de candidature groupée.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
- bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature,
- pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique au vu de la note méthodologique. Weighting 60
2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

ABC-S16CC002

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.5.2016 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante: <https://marches.cg66.fr> ou par voie papier sur demande écrite (fax ou courrier).

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. Chaque critère fera l'objet d'une notation sur une échelle de 0 à 10 (10 étant la meilleure note). Les notes obtenues seront ensuite pondérées par les pourcentages proportionnels au poids de chaque critère tel que décrit plus haut. Le classement général des offres sera obtenu à l'aide des sommes des notes pondérées obtenues pour l'ensemble des critères. Le candidat

retenu aura la meilleure note.

L'attention du candidat est attirée sur l'importance du contenu de la note méthodologique. Celui-ci devra répondre à l'ensemble des éléments demandés pour expliquer la démarche et les moyens que le candidat envisage pour réaliser la prestation objet du marché. La notation, en ce qui concerne le critère de la valeur technique, reposera entièrement sur l'analyse de ce document.

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Date prévisionnelle de début des prestations: 3.10.2016.

Conditions d'envoi des plis:

I. Transmission sous support papier: les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions:

«Offre pour: distribution de documents institutionnels dans l'ensemble des boîtes aux lettres du département des Pyrénées-Orientales».

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par voie postale par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées.

Les horaires d'ouverture du service sont les suivants: 9:00-12:00/14:00-17:00.

Fermeture exceptionnelle du service les vendredis 25 mars (après-midi) et 6 mai (journée).

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

II. Transmission électronique:

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante: <http://marches.cg66.fr>. Il est à préciser que le choix du mode de transmission est irréversible: l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.

Par contre, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, disquette ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention: «copie de sauvegarde».

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants: les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le niveau I de la PRIS V1 (politique de référencement intersectorielle de sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante: <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il

est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique peuvent être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Pour télécharger le dossier de consultation des entreprises, transmettre leur candidature et leur offre, les entreprises doivent se rendre sur le site <https://marches.cg66.fr>.

Les réponses électroniques seront cryptées et signées électroniquement dans le cadre de l'utilisation de la plate-forme du CG66 (adresse: <https://marches.cg66.fr>). Ceci suppose la détention d'un certificat électronique délivré par une des autorités de certifications mentionnées à la page suivante: <https://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Les réponses doivent être transmises électroniquement sur la plate-forme avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement. Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre quelques minutes avant l'heure limite et de s'être assurés par un test préalable qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plate-forme (attention aux pré-requis techniques).

Les offres comportant les caractéristiques suivantes ne seront pas prises en compte:

- offres électroniques transmises après la date et l'heure limite,
- offres électroniques comprenant des fichiers avec des formats de document non autorisés,
- offres électroniques comprenant des programmes informatiques malveillants sous réserve d'une éventuelle tentative de réparation par les services de la collectivité,
- offres électroniques transmises par un autre canal que le site de dématérialisation mis à la disposition des candidats par le département 66.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6 rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34000

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

Internet address: <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6 rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34000

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telephone: +33 467548100

Fax: +33 467547410

Internet address: <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.3.2016